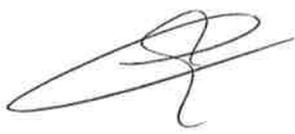




Centre Hospitalier Universitaire de Nice
 Hôpital de Cimiez
 4, avenue Reine Victoria
 CS 91179
 06003 Nice Cedex 1

C.H.U.N.	Direction des Ressources Humaines		Hôpital de Cimiez	2 pages
COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 3 DECEMBRE 2013				
BULLETIN D'INFORMATION				
Mots clés :				
bulletin d'information CTE				
Rédaction	Vérification	Approbation		
F. TRIFOGLI : 34627	E. MONCH : 34602	C. CARROGER 34511		
Date de création :	Date de vérification :	Date d'approbation :		
03/12/2013	03/12/2013	04/12/2013		
Signature	Signature	Signature		
				
Diffusion				
Date :	Emetteur :	Type :	Mode :	Cible :
04/12/2013	Direction des Ressources Humaines	<input checked="" type="checkbox"/> restreint <input type="checkbox"/> général	<input checked="" type="checkbox"/> papier <input type="checkbox"/> email <input type="checkbox"/> site intranet	<input type="checkbox"/> direction générale <input type="checkbox"/> directions fonctionnelles <input type="checkbox"/> services cliniques <input type="checkbox"/> services médico-techniques <input type="checkbox"/> tous services <input type="checkbox"/> tous personnels
Application			Validité	
à compter du 04/12/2013			permanente	

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 1 sur 2
	COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT	BULLETIN D'INFORMATION		
		Création	MàJ	Vérification
		03/12/2013	03/12/2013	03/12/2013
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme TRIFOGLI 34627	Approbation	Diffusion	Application
		04/12/2013	04/12/2013	immédiate

Nice, le 3 décembre 2013

**LE DIRECTEUR GENERAL
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE**

COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU 3 DECEMBRE 2013

Le Comité Technique d'Etablissement, au cours de sa séance du 3 décembre 2013, a été informé ou a émis les avis suivants :

I – Approbation du PV de la séance du 20 septembre 2013

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un avis favorable à l'unanimité.

II – Astreintes non médicales au CHU de Nice au 1^{er} janvier 2014 (suite à l'avis défavorable à l'unanimité au CTE du 22 novembre) :

- **Les modalités générales de recours à la compensation ou à l'indemnisation**
La C.G.T. a émis un avis défavorable
F.O., SEL et la CFDT se sont abstenus.
- **La compensation au 1/3 lorsque le degré des contraintes de continuité de service est particulièrement élevé dans un secteur d'activité, et pour certaines catégories de personnels**

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un vote favorable à l'unanimité.

III - Désignation du Chef de Pôle par intérim Pôle Uro-néphrologie

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé

IV - Réorganisation soignante de la prise en charge de la dialyse chronique

Le Comité Technique d'Etablissement s'est abstenu à l'unanimité.

V - Modifications apportées au règlement intérieur de la CRUQPC

Le Comité Technique d'Etablissement a émis un avis favorable à l'unanimité.

VI - Procédure de gestion des évènements indésirables

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé.

VII - Nouvelles modalités de la certification HAS V2014

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé

VIII - IUFC – Expérimentation hospitalisation de semaine

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé

IX - Calendrier des instances 2014

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé

X - Convention Cadre entre le CHUN et l'hôpital Ste-Marie

Le Comité Technique d'Etablissement a été informé

XI- Plan de formation 2014

Ce point est reporté

XII - Suivi de l'exécution budgétaire au 30 septembre 2013

Ce point est reporté

XIII - Présentation Décision Modificative n° 1

Ce point est reporté

LA DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE



C. CARROGER